

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

papiers d'identité
Question écrite n° 97639

### Texte de la question

M. Gérard Voisin appelle l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur la mise en place d'une carte d'identité européenne. Il s'interroge, en effet, sur le principe d'une carte d'identité européenne qui serait, d'une part, un symbole fort de la citoyenneté européenne et, d'autre part, un outil juridique dont les usages pourraient simplifier les démarches des ressortissants des États membres de l'Union. Purement factuelle, cette carte porterait témoignage de l'appartenance et de l'adhésion de son titulaire à l'idée européenne, mais, dotée d'une réalité juridique, son impact positif serait particulièrement amplifié. Il lui demande donc si cette idée a d'ores et déjà fait l'objet d'une étude, et, dans l'affirmative, les mesures qu'elle serait amenée à proposer pour parvenir à sa réalisation. - Question transmise à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire.

#### Texte de la réponse

Dans le cadre des traités en vigueur, l'Union européenne n'a pas de compétence pour entreprendre une action dans ce domaine. Telle est la raison pour laquelle il était prévu que le projet de traité constitutionnel (article III-125-2) apporte la base juridique requise pour cela. Parallèlement à l'entrée en vigueur de ce texte, une réflexion avait été engagée au sein de l'administration française et avait donné lieu de plus à des échanges avec nos partenaires, l'Allemagne notamment. Compte tenu des incertitudes qui pèsent sur l'avenir du traité constitutionnel, cette réflexion a été suspendue.

#### Données clés

Auteur: M. Gérard Voisin

Circonscription: Saône-et-Loire (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 97639 Rubrique : Politiques communautaires Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clée(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 6 février 2007

**Question publiée le :** 20 juin 2006, page 6331 **Réponse publiée le :** 13 février 2007, page 1601